



## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

D. Pablo de Izeta, en tant que gérant de l'entreprise :

**BELLOTA HERRAMIENTAS, SLU  
C/ UROLA, 10  
20230 – LEGAZPI (GIPUZKOA) - ESPAÑA**

Je déclare, sous ma responsabilité que la machine décrit ci-dessous :

Designation: **SOUFFLER À DOS À BENZINA**  
Modèle/Type: **SM8000E**

Il est conforme à toutes les dispositions applicables de la **Directive 2006/42/CE** du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines.

En outre, il est conforme à toutes les dispositions applicables des directives suivantes :

- **Directive 2014/30/UE** du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte).
- **Règlement (UE) 2016/1628** du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2016 relatif aux exigences concernant les limites d'émission pour les gaz polluants et les particules polluantes et la réception par type pour les moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers, modifiant les règlements (UE) n° 1024/2012 et (UE) n° 167/2013 et modifiant et abrogeant la directive 97/68/CE

Il est conforme aux normes harmonisées suivantes :

**EN 15503:2009 + A2:2015  
EN ISO 14982:2009**

À Legazpi, 5-06-2025

A blue ink signature of the name 'Pablo'.

PABLO IZETA  
DIRECTEUR GÉNÉRAL